



Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*11194960\*

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS  
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

15 DEC. 2011

N°

Greffe

N° d'entreprise : 0420.550.230.

**Dénomination**(en entier) : **Etablissements HUART BOIS**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Armand Colinet 81 - 7110 HOUDENG-GOEGNIES

**Objet de l'acte : Conversion des titres au porteur en actions nominatives.**

L'assemblée générale du 8 décembre 2011 a décidé de convertir l'ensemble des titres au porteur représentant le capital social de la société, en actions nominatives, et ce avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration a été chargé de prendre les mesures en vue d'exécuter la décision de l'assemblée générale, et acte l'existence d'un registre des actions nominatives.

Christian HUART,  
Administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/12/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature